



# LE PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES JEUNES

**Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution »  
recrutez un jeune en Parcours Emploi Compétences**

En application du plan « 1 jeune, 1 solution » l'arrêté préfectoral Grand Est en vigueur à compter du 13 mai 2021 maintient l'aide de l'Etat pour les employeurs du secteur non-marchand qui embauchent des jeunes éloignés du marché de l'emploi via le Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes). L'aide de l'Etat dans le cadre du PEC Jeunes est fixée à 65% du SMIC horaire. Ce taux est majoré à 80% pour les jeunes résidant dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

L'arrêté préfectoral augmente le plafonnement de l'aide à 30 heures hebdomadaires, avec un minimum de 20 heures.

## Pour quels publics ?

Le PEC Jeunes est destiné aux jeunes éloignés du marché du travail, âgés :

- de 16 à 25 ans révolus,
- de 16 à 30 ans révolus pour les jeunes en situation de handicap.

## Pour quels employeurs ?

Pour les employeurs du secteur non-marchand, qui s'engagent lors de l'entretien tripartite à mettre en place une combinaison « emploi-formation-accompagnement », c'est-à-dire : accompagner le bénéficiaire, désigner un tuteur et mettre en place une formation.

## Pour quelle durée ?

Le PEC Jeunes prend la forme d'un CDI ou d'un CDD d'une durée de 6 à 12 mois. Son éventuel renouvellement est subordonné à l'évaluation des actions effectuées dans le cadre du contrat initial et vise à terminer une action de formation déjà engagée lors du contrat initial ou à la compléter par un parcours qualifiant ou certifiant.

.../...

## Quelle aide financière ?

L'aide est plafonnée à 30 heures hebdomadaires, avec un minimum de 20 heures.

PEC Jeunes 65 %  Employeurs de droit privé (associations)	Durée hebdomadaire du travail	Coût mensuel avant aide, charges incluses	Montant mensuel de l'aide	Exonération mensuelle des charges	Reste à charge employeur par mois	Coût annuel du salarié pour l'employeur
	20 heures	1 210,49 €	577,42 €	284,71 €	348,36 €	4 180,32 €
	25 heures	1 513,11 €	721,77 €	355,89 €	435,45 €	5 225,40 €
	30 heures	1 815,73 €	866,13 €	427,07 €	522,54 €	6 270,48 €
	35 heures	2 118,35 €	866,13 €	498,24 €	753,98 €	9 047,76 €

PEC Jeunes 65 %  Employeurs de droit public (collectivités territoriales, établissements publics)	Durée hebdomadaire du travail	Coût mensuel avant aide, charges incluses	Montant mensuel de l'aide	Exonération mensuelle des charges	Reste à charge employeur par mois	Coût annuel du salarié pour l'employeur
	20 heures	1 274,45 €	577,42 €	297,58 €	399,45 €	4 793,38 €
	25 heures	1 593,06 €	721,77 €	371,98 €	499,31 €	5 991,72 €
	30 heures	1 911,67 €	866,13 €	446,37 €	599,17 €	7 190,06 €
	35 heures	2 230,28 €	866,13 €	520,77 €	843,39 €	10 120,66 €

PEC pour les résidents en QPV ou ZRR 80 %  Employeurs de droit privé (associations)	Durée hebdomadaire du travail	Coût mensuel avant aide, charges incluses	Montant mensuel de l'aide	Exonération mensuelle des charges	Reste à charge employeur par mois	Coût annuel du salarié pour l'employeur
	20 heures	1 210,49 €	710,67 €	284,71 €	215,11 €	2 581,32 €
	25 heures	1 513,11 €	888,33 €	355,89 €	268,89 €	3 226,65 €
	30 heures	1 815,73 €	1 066,00 €	427,07 €	322,66 €	3 871,98 €
	35 heures	2 118,35 €	1 066,00 €	498,24 €	554,11 €	6 649,31 €

PEC pour les résidents en QPV ou ZRR 80 %  Employeurs de droit public (collectivités territoriales, établissements publics)	Durée hebdomadaire du travail	Coût mensuel avant aide, charges incluses	Montant mensuel de l'aide	Exonération mensuelle des charges	Reste à charge employeur par mois	Coût annuel du salarié pour l'employeur
	20 heures	1 274,45 €	710,67 €	297,58 €	266,20 €	3 194,38 €
	25 heures	1 593,06 €	888,33 €	371,98 €	332,75 €	3 992,97 €
	30 heures	1 911,67 €	1 066,00 €	446,37 €	399,30 €	4 791,56 €
	35 heures	2 230,28 €	1 066,00 €	520,77 €	643,51 €	7 722,16 €

**Pour recruter dans le cadre du Parcours Emploi Compétences, contactez votre Mission Locale, le CAP Emploi avec lequel vous êtes en contact ou votre agence Pôle emploi (au 3995).**  
(service gratuit + prix de l'appel)

**CAP  
EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

 Association Régionale  
des Missions Locales  
GRAND EST

[www.arml-grandest.fr](http://www.arml-grandest.fr)

 **pôle emploi**